



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 28 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le 28 février à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEAUX, Marc HERVE, Hubert GUINARD (suppléant de M. SIELLER), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : pouvoir de M. RONSIN à M. NADESAN, de M. LEFEUVRE à M. FAUVEL, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Pouvoir de Mme Rol à M. HERVE à partir de 16h15

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Joseph BOIVENT, Jean RONSIN, André LEFEUVRE, Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, Luc MANGELINCK, Joël SIELLER

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Jean-Luc OHIER (Suppléant SMPEPCE), Mesdames Catherine DISERBEAU DDTM35, Véronique PERRATON SMG35 et MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 12 février 2019

ADMINISTRATION GENERALE

N°19/02/10 Mise en œuvre du Plan stratégique ressources : actions en hydrogéologie

Comité Syndical du 28 février 2019

N°19/02/10 Mise en œuvre du Plan stratégique ressources : actions en hydrogéologie

Rapport,

Le comité syndical de septembre 2018 a voté la mise en œuvre d'un plan stratégique sur les ressources en eau du département. Une enveloppe d'un million d'euros sur 5 ans a été prise en compte lors du débat d'orientations budgétaires.

La commission « ressources » et le bureau syndical proposent le mode d'intervention suivant :

Actions	Gestion patrimoniale des ouvrages		Amélioration de la connaissance et de la gestion des ressources	Recherches d'eau	Maitrise des consommations
Objectifs	<i>Assurer une pérennisation de la productivité des ouvrages</i>		<i>Optimiser la gestion des aquifères et des ouvrages d'exploitation</i>	<i>Anticiper les besoins futurs et diversifier les ressources</i>	<i>Réduire la consommation en eau des abonnés</i>
Démarche	1/ Suivi en temps "réel" des ouvrages	2/ Diagraphies Essais de puits Propositions de travaux	3/ Etudes locales et départementales	4/ Etudes et travaux	5/ A définir (stag 2019)
Rôle et niveau de financement SMG35	Maîtrise d'ouvrage SMG35 - Financement 100%	maîtrise d'ouvrage SMG35 - Financement à 100%	AMO auprès des SMP - 50% financement Agence* 30% SMG	AMO auprès des SMP - 50% financement Agence* 50% financement SMG35	Rôle à préciser - 50% Agence Enveloppe disponible
Nombre	Tous les captages souterrains	Tous les ouvrages de prélèvement souterrains	Environ 10 études	Environ 2 projets	A définir

Pour les points 3 et 4, le financement ne concernera que les études se rapportant à des forages gérés par les SMP.

Ce plan commencerait progressivement en 2019, avec le lancement de marchés sur la pérennisation des ouvrages (axes 1 et 2), et le suivi de quelques études « locales » (axe 3). Un stage est prévu cette année sur la maîtrise des consommations d'eau (axe 5).

Le règlement financier sera à modifier en fonction des décisions du comité syndical.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) **APPROUVER** les modalités d'intervention du SMG35 (rôle et financement) présentées ci-dessus pour la mise en œuvre du plan stratégique sur les ressources en eau.

2°) **AUTORISER LE PRESIDENT** à modifier le règlement financier du SMG35 pour mettre en œuvre ces interventions

3°) **AUTORISER LE PRESIDENT** à signer les conventions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de financement liées à ces actions

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 28 février 2019

Le Président,
 Auguste FAUVEL

